



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité	
PMC	Lundi 8, 22 juin	
Déchets résiduels (moka)	Lundi 8, 22 juin	
Déchets organiques (vert)	Lundi 1 ^{er} , 8 juin	
	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Lundi 22 juin	Lundi 8 juin



Offres d'emploi

La Commune de Seneffe recrute deux étudiant.e.s pour travailler à la bibliothèque de Seneffe. Contrat étudiant.



Service de repas à domicile

Vous êtes dans l'impossibilité de préparer des repas ?
Notre service vous livre des repas chauds de qualité à domicile !

Chaque menu est composé d'une soupe, d'un plat principal (viandes ou poissons, féculents, légumes chauds ou crus) et d'un dessert (gâteau, fruit, biscuits, yaourt...).

Menu alternatif possible (diabétique, sans gluten ou sans sel).

Les repas sont livrés du lundi au vendredi entre 10h et 13h.
Les repas du week-end sont distribués le vendredi.

Coût : le prix est calculé en fonction de votre composition de ménage et de vos revenus (min. 6,41€ - max. 10,60€).

Contact : 067/87.44.80 - cpas@seneffe.be



Service d'aide aux familles

Vous êtes une personne âgée, vous souhaitez rester vivre chez vous mais vous avez besoin d'aide ? Nos aides familiales peuvent effectuer des prestations à votre domicile pour :

- vous aider dans l'entretien courant des pièces de vie,
- vous apporter un soutien psychologique et moral,
- faire les courses avec vous ou pour vous,
- préparer vos repas,
- gérer vos lessives et votre repassage,
- vous accompagner dans des démarches administratives.

Service disponible du lundi au vendredi de 08h à 16h30 par tranche de 2 ou 4 heures.

Coût : entre 0,87€/h et 7,81€/h en fonction de vos revenus, de votre composition de ménage, de votre éventuel handicap.

Contact : 067/87.44.80 - cpas@seneffe.be



Prochaine permanence du Collège communal

Vous souhaitez rencontrer vos élus afin de leur soumettre vos questions et vos propositions ?

La prochaine permanence du Collège communal se fera en date du lundi 1er juin 2026, de 18h00 à 19h00 dans la salle des mariages, à l'arrière de l'Administration Communale.

Pendant les mois de juillet et d'août, les permanences du Collège communal, qui se déroulent habituellement chaque premier lundi du mois, n'auront pas lieu.

Il vous est toujours possible de prendre un rendez-vous de manière individuelle avec le membre du Collège de votre choix. Les coordonnées des membres du Collège sont accessibles sur www.seneffe.be dans l'onglet « Ma commune », « Vie politique », « Collège communal ».



Mesures de circulation

Dans le cadre du passage de la **course cycliste du Tour de Wallonie le 1er juin 2026 entre 13h et 14h à Seneffe**, la circulation des véhicules sera interdite le temps du passage de la course suivant l'itinéraire suivant : Chaussée de Mons, Avenue Reine Astrid, Rue Lintermans, Rue de l'Yser, Rue de Courcelles, Rue de Rosseignies et Rue du Marais.

Dans le cadre de l'organisation d'une **soumonce en batterie le 30 mai 2026 de 16h à 22h à Seneffe**, la circulation des véhicules sera interdite le temps du passage du groupe folklorique suivant l'itinéraire suivant : Rue de la Rouge Croix (de la Cantine de AD), place Penne d'Agenais, Rue Lintermans et retour place Penne d'Agenais et Rue de la Rouge Croix

Dans le cadre d'une **fête de quartier, le 29 mai de 17h au 30 mai 2026 à 2h à Seneffe**, Chemin Staumont : le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits. Une déviation sera organisée par l'Avenue Reine Astrid, la Place des Alliés et la Rue du Roi Albert. Des panneaux « Fête locale » seront placés aux endroits adéquats.



Toute l'info sur www.seneffe.be

Agenda



• **Portes ouvertes de l'école de Petit-Roeulx**
Le vendredi 29 mai - 15h > 18h - À l'école (Place de Petit-Roeulx)

• **Fête des voisins au Chemin de Bon Secours**
Le vendredi 29 mai - 18h > 23h - Chemin de Bon secours à Feluy

• **Concert "American Songbook"**
Le vendredi 29 mai - 20h > 22h - Espace Culturel de la Samme
Et si, le temps d'un concert, vous plongiez dans l'univers des plus grands crooners avec Tom Mc Guire ? **Infos et Réservation** : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be.

• **Fancy fair de l'école de Familleureux**
Le samedi 30 mai - 12h > 23h - À l'école (106 Rue Ferrer à Familleureux).

• **Portes ouvertes du Rucher didactique**
Le samedi 30 mai - 14h > 17h - Vieille chaussée à Seneffe

• **Soumonces en batterie des Qwerleux**
Le samedi 30 mai - 14h > 21h - Cortège : Parcours en Tambour et Fifre dans les rues d'Arquennes et Feluy.

• **Balade : Fleurs et insectes, les alliés de la nature**
Le samedi 30 mai - 14h30 > 16h30 - Vieille chaussée à Seneffe.
Partez à la découverte du monde fascinant des pollinisateurs lors d'une balade nature, accompagnés d'un Guide Nature Seneffois - Accessible à tous.

• **Soumonce en batterie des Gilles et leurs dames**
Le samedi 30 mai - 16h > 22h - Au centre de Seneffe.

• **Fête des voisins de Familleureux**
Le dimanche 31 mai - 10h > 18h - Parc de l'amitié.
Partage de saveurs culinaires "auberge espagnole".

• **L'Apéro Party de l'école Saints Cyr et Julitte**
Le vendredi 5 juin - 19h - Rue du Miroir à Seneffe.
Concert live par les Pink Shirt - 22h00 : Soirée musicale.
Entrée 1€ (sur place) - Gratuit pour les moins de 12 ans

• **Fancy fair de l'école Saints Cyr et Julitte**
Le dimanche 6 juin - 10h > 23h - Rue du Miroir à Seneffe.

• **Fancy fair de l'école de Petit-Roeulx**
Le dimanche 6 juin - 13h30 > 23h - Espace Culturel de la Samme

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda



Enquête/Annonce de projet

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Chaussée de Nivelles 34, 7181 Arquennes : construction d'un hangar, agrandissement d'un carport et régularisation de la création d'une salle de douche- Annonce de projet du 27 mai 2026 au 12 juin 2026.

Service Environnement - 064/52.17.20(26)

- Service Public de Wallonie – Demande de permis unique pour réaménager un ancien site industriel désaffecté avec une modification de voirie (suppression du sentier n°36) Rue du Pont de Binche, 4 à 7180 Seneffe. Enquête publique du 26 mai 2026 au 25 juin 2026

Plus d'infos : www.deliberations.be/seneffe



Petit pas pour le climat

Les petits insectes qui grouillent et qui bourdonnent vous filent le cafard ? Savez-vous que leur rôle est pourtant essentiel pour le maintien d'un écosystème en bonne santé ? En effet, en se nourrissant, ils éliminent une partie des détritux, et servent aussi de nourriture aux oiseaux et aux hérissons notamment. Chaque être vivant fait partie d'un maillon de la chaîne alimentaire. Pensez à les préserver lorsque vous désherbez votre trottoir, votre allée ou votre jardin. Evitez les produits chimiques et essayez de désherber à la main. C'est sain et ça fait faire de l'exercice. Des outils de désherbage mécanique peuvent vous aider à réduire les efforts comme une binette, des griffes, une brosse ou un couteau. Engagée depuis plusieurs années, la Commune de Seneffe n'utilise plus aucun pesticide pour l'entretien des espaces publics (cimetières, parcs, espaces verts, trottoirs). Ensemble, contribuons au maintien de la biodiversité dans la ville !



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »

Le Conseil communal a pris connaissance du **rapport annuel concernant le remboursement des frais aux mandataires** pour l'exercice 2025.

Le compte 2025 se clôture en boni de 1,6 millions € à l'exercice propre. Les recettes s'élèvent à 28,4 millions €, majoritairement alimentées par les recettes de transferts (taxes et subventions). La taxe additionnelle au pré-compte immobilier et la taxe additionnelle à l'impôt des Personnes Physiques représentent 43% des recettes de transfert, soit 11,5 millions €. Les dépenses s'élèvent à 26,7 millions € : 12,8 millions € pour le personnel, 3,7 millions € pour le fonctionnement, 7,1 millions pour les transferts (subsidés, dotations) et 2,9 millions € pour le remboursement des emprunts. Enfin, au cours de l'année 2025, la Commune a investi un montant total de 4,2 millions € dans de nouveaux projets et travaux d'infrastructure. A la fin 2025, le boni cumulé s'élève à 8,6 millions € et les provisions à 8,5 millions €.

Le Conseil a approuvé le règlement de la **taxe sur la force motrice**, applicable aux moteurs utilisés par les entreprises et activités professionnelles sur le territoire communal.

Le Conseil communal a approuvé la première **modification budgétaire pour l'année 2026**. La modification budgétaire permet d'intégrer les crédits non prévus au budget initial et les crédits à modifier tant en recettes qu'en dépenses. Avec 29,6 millions € de recettes et de dépenses, la modification budgétaire est équilibrée au

strict équilibre en puisant 1,1 millions € dans ses provisions. Le prélèvement dans les provisions a été nécessaire à la suite de l'annonce récente du Gouvernement wallon de réduire la compensation liée au plan Marshall de 1,4 millions € octroyée à la Commune. La Commune a budgétisé au total 7,2 millions € d'investissements après la MB12026.

Le Conseil a ensuite marqué son accord quant au **partenariat entre Rheseau (Réseau Hainuyer pour l'Épanouissement et la Santé mentale des enfants, des Adolescents et Usagers assimilés) et la Commune de Seneffe**, en vue de mettre des actions de soutien à la santé mentale des jeunes.

Le **règlement communal relatif à l'octroi de subventions numéraire et/ou en nature** a été adopté.

Les membres du Conseil ont approuvé la **charte encadrant l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) par le personnel de l'Administration communale de Seneffe**. Cette charte définit les modalités pratiques d'application et les bonnes pratiques à respecter.

La **convention encadrant le partenariat entre les Bibliothèques de Seneffe, la Province de Hainaut et le bibliobus provincial afin de garantir le développement des services de lecture publique** a été adoptée.

Le Conseil a approuvé le **renouvellement de la convention liant la Commune de Seneffe au Centre culturel ASBL « Central » de La Louvière** pour l'année 2026. Ce partenariat permet de soutenir l'organisation d'activités

culturelles et de spectacles proposés.

Les ordres du jour de trois assemblées générales ont été approuvés, il s'agit de :

- L'assemblée générale de l'Intercommunale **ORES Assets** du 21 mai 2026 ;
- L'assemblée générale de l'Intercommunale **IMIO** du 2 juin 2026 ;
- L'assemblée générale de la société « **Les Jardins de Wallonie** » du 3 juin 2026.

Les membres du Conseil ont pris connaissance du **rapport d'activités et des comptes et bilan de l'année 2024 de l'ASBL « Association des parents des enfants de Seneffe » et de l'association Comité scolaire des écoles fondamentales libres subventionnées de Seneffe**.

Le Conseil communal a **approuvé le compte 2025 de la Fabrique d'église Saints Cyr-et-Julitte à Seneffe**, qui a été réformé notamment afin d'ajuster certains montants à la suite de la fusion avec la Fabrique de Familleureux.

Un cahier spécial des charges a été approuvé par le Conseil. Il concerne **les travaux de remplacement des châssis en aluminium et en PVC pour les écoles de Seneffe, de Petit-Roeulx et de Familleureux**. Le montant estimé s'élève à 60.000 € TVAC.

Le Conseil communal du 18 mai 2026 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.

Inscrivez vos enfants aux stages Espace Jeunes

Du 6 au 24 juillet 2026 (Excepté le 21 juillet) pour les enfants de 2,5 à 13 ans.

Les inscriptions aux stages se font en ligne sur seneffe.antopolis.be. Ouverture des inscriptions le lundi 1 juin 2026 à 9h.

Les activités sont organisées de 09h à 16h. Possibilité d'un accueil à partir de 07h le matin et jusqu'à 18h le soir, organisé en collaboration avec l'ASBL Pirouline pause-cartable, sur les sites de Feluy et d'Arquennes et, destiné aux enfants (du maternel et du primaire uniquement) des parents qui travaillent. Un ramassage en bus est prévu.

La participation financière sera de **50€/semaine** pour les enfants habitant l'entité, les enfants du personnel communal et du CPAS et des enseignant.e.s. de l'entité (40 € pour la semaine du 21 juillet), de **40€/semaine** par enfant pour les enfants de familles nombreuses de l'entité sous réserve que 3 enfants soient présents en même temps aux stages (32 € pour la semaine du 21 juillet), et de **100€/semaine** pour les enfants hors entité (80€ pour la semaine du 21 juillet). Un forfait de **3€/enfant** est demandé par semaine pour le transport en car.

Ces frais comprennent les animations organisées de 09h à 16h, les assurances et l'accueil avant et après les activités (à partir de 07h le matin et jusqu'à 18h le soir).

Si vous rencontrez des soucis pour vous inscrire en ligne ou si vous avez besoin d'aide pour effectuer les inscriptions, veuillez contacter l'Administration communale afin de convenir d'un rendez-vous : 064/52.17.97 - jeunesse@seneffe.be



Espace Jeunes